

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

## ----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 27 juin 2008  
(convocation du 16 juin 2008)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Sept Juin Deux Mil Huit à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

### ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, M. BOBET Patrick, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mlle DELTIPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOUBERT Jacques, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PALAU Jean-Charles, Mme PARCELIER Muriel, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SENE Malick, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

### EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel à partir de 11 h 45  
M. DUPRAT Christophe à M. LABARDIN Michel à partir de 11 h 30  
M. GAUTE Jean-Michel à M. CAZENAVE Charles  
Mme LACUEY Conchita à M. TOUZEAU Jean à partir de 11 h 30  
M. LAMAISSON Serge à M. GUICHOUX Jacques  
M. PUJOL Patrick à M. SOUBIRAN Claude  
M. ANZIANI Alain à M. BENOIT J-Jacques à partir de 11 h 30  
M. BAUDRY Claude à M. DUBOS Gérard à partir de 11 h 30  
Mme. BREZILLON Anne à Mme. PIAZZA Arielle  
Mlle COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS à partir de 11 h 30  
M. COUTURIER J-Louis à Mme FOURCADE Paulette jusqu'à 10 h 30  
M. CHARRIER Alain à M. GUILLEMOTEAU à partir de 11 h 30  
Mme. DELATTRE Nathalie à M. DAVID Yohan  
M. DAVID J-Louis à M. GAUZERE J-Marc à partir de 11 h 15  
M. DELAUX Stéphan à Mme. DESSERTINE Laurence  
Mme DE FRANCOIS Béatrice à Mme BOST Christine à partir de 11 h 30  
M. DUPOUY Alain à Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia  
Mme EWANS M-Christine à M. MOULINIER Maxime à partir de 11 h 30

M. FAVROUL J-Pierre à M. SEUROT Bernard à partir de 10 h 30  
M. FAYET Guy à M. GARNIER Jean-Paul  
M. JOANDET Franck à M. CHAUSSET Gérard  
M. JUNCA Bernard à M. QUANCARD Denis  
M. LAGOFUN Gérard à M. HERITIE Michel  
M. MAURRAS Franck à M. SOUBABERE Pierre à partir de 11 h 30  
M. MILLET Thierry à M. QUERON Robert  
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane  
M. PALAU Jean-Charles à M. MOGA Alain à partir de 11 h 00  
M. PENEL Gilles à M. GUICHARD Max  
Mme PARCELIER Muriel à Mme SAINT ORICE Nicole jusqu'à 11 h 15  
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas  
M. REIFFERS Josy à M. BRON J-Charles à partir de 10 h 30  
M. ROBERT Fabien à M. CAZABONNE Didier  
M. SAINTE MARIE Michel à M. FREYGEFOND Ludovic à partir de 11 h 30  
Mme TOUTON Elisabeth à Mme WALRYCK Anne à partir de 10 h 45  
M. TRIJOULET Thierry à Mme DELTIPLE Laurence à partir de 11 h 30

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Pessac - Site Eiffel - Dossier de déclaration préalable en vue de la division  
parcellaire de terrains à vocation économique - Autorisation**

Monsieur BRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La Communauté Urbaine de Bordeaux, propriétaire sur la Commune de Pessac des parcelles référencées HH n°82 et HH n°86 sur le périmètre du Site Eiffel, souhaite, afin d'y accueillir des projets économiques et pouvoir commercialiser les terrains encore disponibles.

La nouvelle réglementation sur le permis de construire et les autorisations d'urbanisme en vigueur au 1<sup>er</sup> Octobre 2007 prévoit que les lotissements, quel qu'en soit le nombre de lots et ne créant pas de voies ou d'espaces publics ou collectifs, sont désormais soumis à déclaration préalable.

Le dossier de déclaration préalable est constitué du formulaire Cerfa N° 13404.01 et des pièces annexes, à savoir, un plan de situation, un plan sommaire des lieux, un plan topographique, et un plan du projet d'aménagement.

Cette procédure de déclaration préalable aura pour objectif de réaliser une division parcellaire de :

- 6 050 m<sup>2</sup> environ, qui permettra, d'une part, à la Société Serma Technologies présente sur le site, de réaliser son projet de développement,
- 16 600 m<sup>2</sup> environ qui devrait permettre d'autre part, la réalisation d'un ensemble immobilier devant accueillir des entreprises et des services communs, dans le cadre d'un appel à projets ultérieur.

Dans ces conditions, et si tel est votre avis, il vous est proposé, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir :

- **AUTORISER** Monsieur le Président à signer la déclaration préalable à lotissement en vue de permettre la division parcellaire de terrains à vocation économique du Site Eiffel sur la Commune de Pessac.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 27 juin 2008,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE  
8 JUILLET 2008**

**PUBLIÉ LE : 8 JUILLET 2008**

M. JEAN-CHARLES BRON